



# COMITE D'ENTREPRISE SEPTEMBRE 2015

## EXTRAIT DU SPOT SHN CGC



### BENOIT COSSE REÇOIT LE PRIX CONCUR...

B. COSSE est venu au Comité d'Entreprise vendre les mérites de CONCUR, le nouveau logiciel de traitement des notes de frais, sans avoir, comme souvent, aucun échantillon sur lui... Selon ses dires, seule une personne serait insatisfaite des sessions de formations à distance qui ont compté plus de 80 personnes...

En vérité, la plupart des gens concernés parlent d'une formation bâclée, inadaptée et sans possibilité de poser des questions. Sur notre demande, un manuel de formation devrait être réalisé et le système de formation par téléphone sera sans doute revu.

Par ailleurs, manifestement, ce nouveau logiciel n'est pas une « sinéconcur ». Pour saisir un sandwich à 3,5 €, scanner la note et enregistrer le tout, il faut au moins 8 minutes... Aux yeux de certains utilisateurs avertis, ce logiciel serait le moins convivial et le plus alambiqué jamais utilisé. Résultats, l'établissement d'une note de frais fait perdre beaucoup trop de temps aux collaborateurs dont ce n'est pas la mission première.

Mais pour B. COSSE, tout cela n'est que littérature...

**BENOIT COSSE**

La formation CONCUR  
c'est une sinécure

**PRIX  
CONCUR**